

Mosaïque

magazine d'informations communales de **Villerupt** | déc. 2020

n° 40



4 • URBANISME



6 • BUDGET PARTICIPATIF



8 • SOLIDARITÉ



12 • NOS COMMERÇANTS

SOMMAIRE

Ça s'est passé à Villerupt...

4 URBANISME TRAVAUX

5 Foyer Bouillon
Salle de sport Fiorani
Bibliothèque Louise
Michel
Escaliers des cités de
butte / rue de la marne /
rue Alfred mézières
OPAH-RU

6 CITOYENNETÉ - DÉMOCRATIE

7 PARTICIPATIVE

Budget Participatif :
à vous d'imaginer !

8 SOLIDARITÉ - SANTÉ - PRÉVENTION

9 Un colis pour nos
seniors
Retour sur l'opération
"octobre rose"
Plan grand froid :
inscrivez-vous !

10 CULTURE / ÉVÈNEMENTS

11 Journée Internationale
des droits de l'enfant
Bilan du Festival
Italien de Villerupt
La bibliothèque
s'adapte

12 NOS COMMERÇANTS

13 Communiqué de presse
de soutien aux
commerçants
L'UCAV a refait toute sa
vitrine... Mais pas que !

14 TRIBUNES LIBRES

Expression politique
des groupes

15 VŒUX 2021

Carte de vœux
participative





Enfin 2021 !



En ce début de mois de janvier j'ai envie de croire. De croire à plein de belles choses pour cette nouvelle année qui s'ouvre enfin à nous et qui laisse dans l'ombre les affres et les turpitudes que nous venons de traverser durant toute cette année 2020. Tentons d'oublier l'espace d'un instant ce virus. Oublions ces mesures gouvernementales souvent iniques et injustes. Oublions les confinements, le couvre-feu, les gestes barrières et les distances de sécurité. Oublions aussi le terrorisme qui ne nous a pas épargnés ces derniers mois. Oublions l'obscurantisme, le communautarisme le plus radical, le rejet de l'autre et l'intolérance. Oublions ces états d'urgence sanitaire et sécuritaire. Oublions ce sentiment de guerre quasi-totale. Oublions tout ce qui a fait 2020 et souhaitons-nous, à nous tous, tout l'inverse de cette triste année pour que 2021 soit lumineuse, apaisée, flamboyante. Je fais le vœu que 2021 nous permette enfin d'effacer définitivement cette période sombre que nous venons de vivre et qui, malgré les projections les plus optimistes, se sera étalée sur quasiment toute l'année 2020. Je fais le vœu de pouvoir remettre en place rapidement toutes les actions sportives, ludiques et culturelles qui font l'identité si particulière de notre territoire. Je fais le vœu que chaque commerçant, chaque artisan, chaque travailleur indépendant, puissent, dans les plus courts délais, reprendre leur activité et réussissent à retrouver une stabilité économique et financière. Je fais le vœu que cette année si troublée ne soit pas vaine et qu'elle nous permette de tirer de ce marasme ambiant, des leçons de vie fortes. Je fais le vœu que toutes ces épreuves que nous avons, en si peu de temps déjà, traversées ensemble, renforcent nos liens de solidarité, d'entraide, de fraternité, de partage, de compassion, d'écoute et de compréhension. Je sais, ces vœux peuvent paraître utopiques. Ils le sont d'ailleurs car toutes ces menaces (que ce soit la pandémie ou les attaques terroristes) sont loin d'être réglées. 2021 ne pourra être la solution à 2020 que si nous sommes tous vigilants, respectueux et responsables. Il est temps d'être lucide et de cesser de céder aux théories

complotistes les plus folles qui vont bon train sur tous les réseaux sociaux. Cette époque se révèle être une époque plus que compliquée. La santé, la politique extérieure, l'économie, le chômage... Le tableau semble encore plus noir qu'une toile de Pierre Soulages... Et pourtant, comme dans l'œuvre de Soulages, dans toute cette obscurité, c'est la lumière qu'il faut savoir déceler. Cette lumière appartient à un avenir que j'espère le plus proche possible. 2021 en sera le catalyseur. J'en suis persuadé. Elle sera, pour nous, pour vous, l'année de grandes réalisations :

- Mise en place d'un budget participatif et citoyen
- Rénovation de la gare routière
- Finalisation de l'Espace Molinari au stade Delaune
- Et ouverture au deuxième semestre de l'espace Culturel, L'Arche.

Nous avons hâte de pouvoir enfin voir se concrétiser tous ces projets qui ont été avancés dans notre campagne et qui malgré la situation que nous traversons et toutes les embûches qui l'accompagnent, auront réussi à voir le jour.

Cette période, si sombre soit elle, a permis de mettre en avant des initiatives fortes, innovantes, iconoclastes. Elle nous a forcés à sortir de nos sentiers battus pour aller chercher des chemins de traverses. Elle nous a imposé des contraintes dures, rigoureuses, drastiques; nous avons su lui trouver des réponses nouvelles, originales, décalées. En un mot nous nous sommes adaptés. Et même si en cette saison des vœux, je souhaite, plus que tout, qu'on puisse rapidement se débarrasser de tous ces problèmes, je sais que nous saurons encore et toujours, face aux difficultés qui ne sont pas encore derrière nous, faire preuve de résilience et que nous saurons, à Villerupt comme ailleurs, (à Villerupt, peut-être plus qu'ailleurs) faire preuve d'adaptabilité et de cohésion.

Bonne et heureuse année 2021 à toutes et à tous.

Pierrick SPIZAK
Maire de Villerupt

TRAVAUX

TOUTE UNE SÉRIE DE TRAVAUX ONT ÉTÉ ENTREPRIS ET MENÉS À BIEN DURANT CETTE PÉRIODE



FOYER BOUILLON

Le foyer Bouillon s'est refait une petite beauté avec une rénovation totale de ses peintures



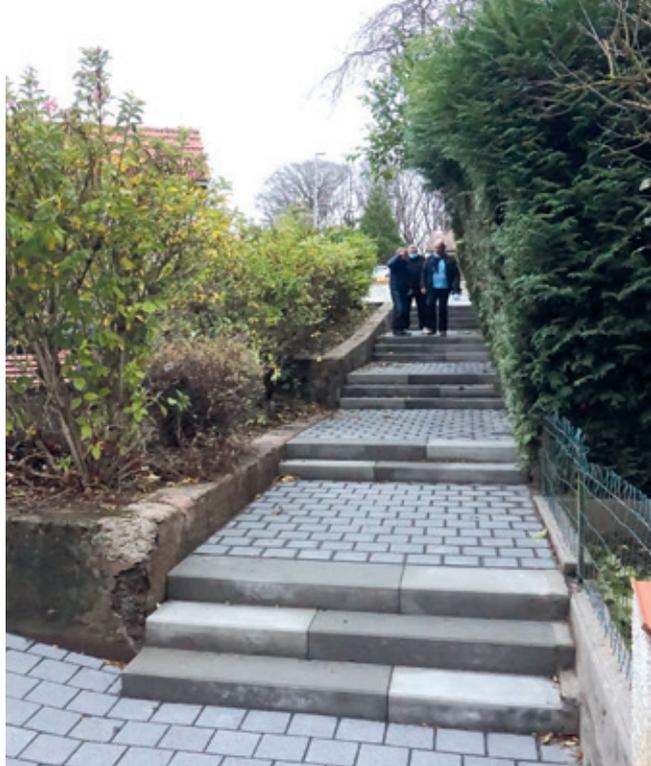
SALLE DE SPORT FIORANI

La Salle de sport Fiorani est, à présent, équipée de gradins homologués et adaptés aux différentes règles de sécurité afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions public local et visiteur.

BIBLIOTHÈQUE LOUISE MICHEL



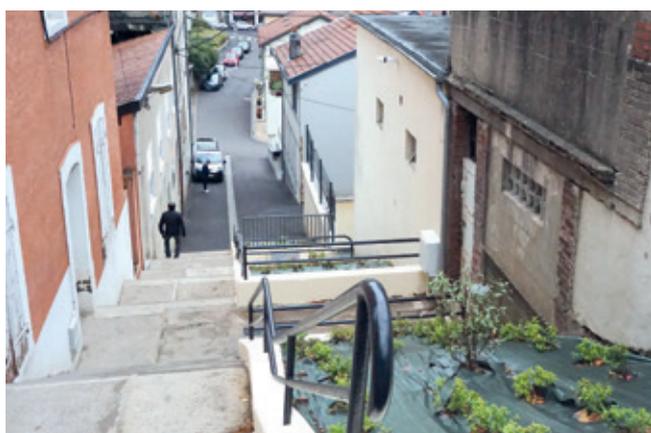
Enfin, cette période de fermeture de tous les lieux publics aura permis de lancer de grands travaux de rénovation à la bibliothèque Louise Michel de Cantebonne. Ainsi, toute la toiture du bâtiment a été intégralement remaniée et le lieu est à présent muni d'huisseries (portes et fenêtres) intégralement neuves et adaptées aux conditions climatiques parfois rigoureuses de nos régions. Un investissement plus que nécessaire pour pouvoir continuer à accueillir les habitués de la bibliothèque (et les novices aussi) dans des conditions propices à la lecture.



ESCALIERS DES CITÉS DE BUTTE

Les escaliers de la partie haute des cités de butte ont retrouvé une deuxième jeunesse. Recalibrés, repavés et embellis, cette nouvelle portion, en plus de la sécurisation des piétons, permet également d'améliorer la qualité urbanistique de ce quartier. Dans le même esprit ceux qui mènent de la rue la Marne à la rue Alfred Mézières ont également été entièrement refaits. À noter ici que les responsables de la mosquée qui se situe en contrebas de ces escaliers, ont apporté sur leurs propres deniers une touche d'embellissement puisqu'ils sont à l'origine (de la conception à la réalisation) du parterre de fleurs qui agrmente désormais toute la longueur de cet escalier. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur implication dans l'amélioration de notre vie collective quotidienne. Leur implication est même allée plus loin, puisque constatant l'incivilité de certains propriétaires canins, ils ont décidé, après en avoir fait la demande à la Mairie, de mettre en place des distributeurs de "cani-sac" afin de faire cesser ces nuisances. Une idée pertinente et judicieuse que l'équipe municipale en place ne manquera pas d'étendre à d'autres quartiers.

ESCALIERS RUE DE LA MARNE / RUE ALFRED MÉZIÈRES



OPAH-RU

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation Urbaine (OPAH-RU) portée par l'Établissement Public Alzette Belval, la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette et la Ville de Villerupt offre en ce début d'année 2021 ses premiers résultats. La rénovation de l'îlot des cités ouvrière Victor Hugo touche à sa fin.

Cet îlot entièrement repensé, remodelé et refondé donne à notre cité Victor Hugo à la fois une nouvelle vie, une nouvelle jeunesse, mais surtout une nouvelle dynamique. Ce patrimoine architectural d'habitation ouvrière de l'ère industrielle de Villerupt façonne notre paysage urbain. Un paysage morne, triste, pour ne pas dire quelques fois sale et délabré, voire ici insalubre. Avec cette opération, on prouve une bonne fois pour toute combien cette architecture est radicalement moderne, visionnaire et (ce dont sans doute nous étions le plus dubitatifs) indéniablement esthétique. Car oui, ces îlots sont beaux. Mais pas de cette beauté subjective qui suscite la discussion et engendre le débat, non de cette beauté brute, indiscutable et universelle qui révèle l'authenticité du projet originel.

Cette requalification s'inscrit bien évidemment dans notre démarche plus large et plus globale de toute la restructuration de notre projet urbain défini à travers l'Opération d'intérêt National. Grâce à ce grand projet, Villerupt et son territoire dans son ensemble sont véritablement en train de se métamorphoser. La petite chenille se fait, par ce travail de chrysalide, papillon chamarré et chatoyant. Cette première étape d'OPAH-RU revitalise notre commune et projette l'ensemble de notre tissu urbain dans une démarche de réhabilitation à la fois architecturale, mais aussi environnementale. Tout a été pensé et réfléchi pour répondre aux attentes les plus exigeantes du moment. Esthétisme qui s'intègre parfaitement dans l'ensemble existant, mais également choix des matériaux, qualité des produits sélectionnés et étude approfondie sur l'isolation thermique, le système de chauffage et bien sûr les économies d'énergie avec toujours le prisme prégnant de privilégier les énergies renouvelables afin de limiter l'emprunte carbone et correspondre aux attentes actuelles de la vision d'un mode plus propre et plus responsable.

Avec ce type de rénovation, nous touchons du doigt notre objectif : faire de Villerupt une ville accueillante, moderne et capable d'innover dans les domaines les plus urgents de notre époque.

BUDGET PARTICIPATIF : "À VOUS D'IMAGINER"

EN COHÉRENCE AVEC LES IDÉES AVANCÉES PENDANT LA CAMPAGNE MUNICIPALE, LA NOUVELLE ÉQUIPE A DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE UN BUDGET PARTICIPATIF.



Le budget participatif est un dispositif citoyen transversal qui implique différents services de la collectivité, dont principalement les services Citoyenneté en charge de la Démocratie participative, Techniques et Financier. Il permet de mettre l'administré au cœur de la décision politique. Le terme "politique" revêt ici son sens le plus noble, à savoir : tout ce qui est relatif à l'organisation ou autogestion d'une cité. Travailler ensemble pour le bien commun, pour l'amélioration publique, voilà le moteur premier de la politique. Réfléchir à l'autre, à ses besoins, ses envies. Penser unité. Agir collectif. Des grands principes, de belles valeurs qu'il sera désormais possible, par ce projet, de mettre concrètement en pratique dans notre ville. Et pour cela, on sait déjà qu'on peut compter sur vous ! On vous attend !

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : PRINCIPE

Le budget participatif est un dispositif de démocratie participative ouvert à toute la population, qui donne la possibilité à chaque citoyen de proposer des projets pour sa ville. Il s'agit de permettre aux habitants de Villerupt d'intervenir dans le choix de l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la commune :

50 000 € du budget d'investissement de la commune seront donc affectés à des projets proposés et choisis directement par les villeruptiens.

ARTICLE 2 : DÉPÔT DES PROPOSITIONS

Tout villeruptien qui a une idée d'aménagement pour son quartier ou sa ville peut en faire part à la Municipalité par le biais du formulaire papier ci-contre et également disponible à l'accueil de la mairie et des bibliothèques. Il pourra être soit déposé dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Mairie soit par courrier (Hôtel de Ville, 5 Avenue Albert Lebrun 54190 VILLERUPT) ou par mail (accueil@mairie-villerupt.fr) - ou par le biais du formulaire numérique sur le site internet de la ville (www.mairie-villerupt.fr)

Des projets peuvent être proposés par des collectifs qui devront toutefois préciser les coordonnées d'un représentant par collectif pour faciliter les échanges avec les services.

La demande doit être aussi détaillée que possible (description, localisation) de manière à faciliter le travail d'expertise. Il est demandé de décrire quels sont les objectifs et bénéfices attendus par

le projet, et idéalement de proposer un budget prévisionnel approximatif. Tout élément supplémentaire comme des photos, plans, croquis sont également les bienvenus.

Les porteurs de projets doivent renseigner leurs nom, prénom, adresse, n° de téléphone et adresse e-mail afin de pouvoir être contactés pour préciser éventuellement les contours de la proposition. En cas de non-réponse du ou des contacts désigné(s), le projet correspondant et manquant de précision pourra ne pas être retenu. Il n'y a pas de nombre de propositions limités.

ARTICLE 3 : RECEVABILITÉ DES PROPOSITIONS

Avant de pouvoir être soumises au choix des villeruptiens, chaque proposition déposée sera soumise à une analyse par les services municipaux, destinée à s'assurer de sa recevabilité.

En effet, les propositions déposées devront toutes satisfaire les critères suivants pour garantir leur faisabilité technique :

1. S'inscrire dans les compétences de la Ville : voirie (trottoirs, chaussées...), sécurité (stationnement, vitesse, accessibilité...), sport (loisirs, équipements...), jeunesse (cadre scolaire des écoles primaires, aires de jeux...), culture (œuvres d'art, valorisation du patrimoine...), environnement (fleurissement, espaces verts, protection de la nature...). Si un projet relève de la compétence d'une autre collectivité, il ne pourra être retenu. Par exemple, si un projet porte sur une route gérée par le Conseil Départemental et non par la Ville, il ne pourra être traité. Si un projet

porte sur un aménagement lié au tri des déchets ménagers, il concernera la communauté de communes du Pays haut Val d'Alzette et non la Ville.

2. Être formulé de façon précise.

3. Relever de l'intérêt général (c'est-à-dire, être de nature à bénéficier à tous les villeruptiens, porter sur des besoins collectifs et prioritaires avérés par l'expertise technique).

4. Être techniquement réalisable et s'inscrire dans les objectifs de la Ville.

5. Correspondre à une dépense d'investissement (des travaux, l'achat de mobiliers...) et non de fonctionnement courant et récurrent des services municipaux (frais de chauffage, d'eau, d'électricité...).

6. Correspondre à un investissement dont le coût estimé est inférieur ou égal à 50 000 € et dont les coûts d'entretien / frais de fonctionnement seront raisonnables.

7. Ne pas nécessiter l'acquisition d'un terrain, d'un bâtiment ou d'un local.

8. Ne pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public ni d'un projet déjà réalisé, en cours d'exécution ou d'étude.

Il va de soi que des projets de nature discriminatoire, contraire au principe de laïcité, engendrant une situation de conflit d'intérêts ou incompatibles avec des projets déjà votés en Conseil Municipal ne se seront pas étudiés.

Les demandeurs sont informés du caractère recevable ou irrecevable de leur proposition et une brève explication sera apportée à chacun.

ARTICLE 4 : ANALYSE DES PROJETS

Si le projet remplit l'ensemble des critères susvisés, les services municipaux procèdent à

son analyse technique et financière. Ils déterminent la nature des travaux qui seront nécessaires à sa réalisation, établissent un chiffrage prévisionnel et évaluent l'état du site sur lequel une intervention de la Ville est demandée (exemple : rénovation d'une aire de jeux).

Les projets ainsi étudiés par les services sont susceptibles de connaître quelques ajustements par rapport à la proposition déposée initialement pour la rendre réalisable. Il est d'ailleurs possible que les services prennent attache avec le porteur de projet pour discuter des aménagements possibles et mieux cerner les demandes si des points pratiques sont restés flous dans le dépôt de la demande. À l'issue de cette période d'analyse des projets reçus, les services de la Ville établissent une liste de projets "recevables", budgétés, qui seront soumis au choix des villeruptiens.

ARTICLE 5 : VOTE DES PROPOSITIONS

Les projets jugés recevables seront présentés aux villeruptiens, et ces derniers devront voter pour déterminer quels projets verront le jour sur les modalités suivantes :

Tous les villeruptiens peuvent voter, sans condition d'âge ni de nationalité.

Les modalités de vote seront identiques à celles proposées pour le dépôt des projets. Les projets seront alors classés par ordre de priorité en fonction du nombre de voix recueillies.

En fonction de leur chiffrage seront sélectionnés l'ensemble des projets plébiscités dans la limite de l'enveloppe de 50 000 € alloués au Budget 2021.

En cas d'égalité entre plusieurs projets, un tirage au sort sera réalisé pour prioriser les projets.



"À VOUS D'IMAGINER"

VOTRE IDÉE :

.....

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

COURRIEL :

Formulaire à découper et déposer dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Mairie soit par courrier (Hôtel de Ville, 5 Avenue Albert Lebrun 54190 VILLERUPT) ou par mail (accueil@mairie-villerupt.fr)

UN COLIS POUR NOS SENIORS



DURANT CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT LE CCAS N'A PAS CHÔMÉ. AU-DELÀ DE SES MISSIONS D'ACCUEIL ET D'AIDE AUX POPULATIONS LES PLUS FRAGILES (PLUS QUE NÉCESSAIRES EN CES TEMPS TROUBLÉS), LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A ÉGALEMENT DISTRIBUÉ 444 PANIERS GOURMANDS AUX SÉNIORS DE LA VILLE.

En effet, le traditionnel repas des séniors proposé tous les ans par la municipalité de Villerupt et le CCAS ayant dû être annulé pour les raisons sanitaires auxquels nous sommes confrontés, il a été décidé de le remplacer par un panier gourmand. Ce panier gourmand a été préparé et réalisé par les soins de l'Espace Gourmand Traiteur "EG2 Concept".

Afin de protéger au mieux la population et de ne pas créer de file d'attente susceptible de devenir infectieuse pour les personnes concernées, il a été décidé de livrer chaque bénéficiaire à domicile. Le personnel du CCAS a donc procédé aux inscriptions, numéroté les paniers et envoyé par courrier les dates de livraison à chacun des 444 bénéficiaires enregistrés.

La livraison des colis s'est étalée du lundi 23 novembre au vendredi 27 novembre avec une quinzaine de bénévoles afin de fluidifier la distribution. Parmi eux de nombreux élus, du personnel du CCAS ainsi que la gérante de l'atelier EG2 Concept, qui pour l'occasion avait mis sa camionnette réfrigérante à disposition.

Un peu plus tôt, le jeudi 12 novembre, 83 paniers quasiment du même type avaient déjà été livrés aux résidents de l'EHPAD MICHEL DINET.

Une action qui a su trouver l'écho positif des participants et qui reste un bel exemple de solidarité pour adoucir le quotidien des séniors en cette période si particulière censée annoncer les fêtes de fin d'année, mais qui auront, hélas, à cause de la situation sanitaire, une saveur bien singulière.





RETOUR SUR L'OPÉRATION "OCTOBRE ROSE"

LE CCAS, LA VILLE DE VILLERUPT ET SES COMMERÇANTS ONT PARTICIPÉ ACTIVEMENT, MALGRÉ LA SITUATION SI PARTICULIÈRE QUE NOUS TRAVERSONS, À L'ACTION "OCTOBRE ROSE". UNE PROGRAMMATION QUI N'A PAS PU, HÉLAS, ÊTRE MENÉE ENTIÈREMENT À SON TERME EN RAISON DU RENFORCEMENT DES RÈGLES SANITAIRES.

Sans doute à cause de cette ambiance quelque peu anxiogène, les "cafés quartiers", qui ont réussi à être maintenus, n'ont hélas pas rencontré le public escompté. Cependant tous les commerçants se sont mobilisés, à travers les multiples décorations de leurs vitrines déclinées sur des variantes multiples et variées de rose, pour mettre en avant l'importance du dépistage du cancer du sein. Les pâtisseries de la ville, eux, ont carrément "créé" de nouvelles douceurs à l'effigie de cette action. La confection de ces pâtisseries "spéciales octobre rose", dont une partie des bénéficiaires a été reversé à la Ligue contre le cancer, a fait la joie de nos petits et grands gourmands. En présence des élus et du directeur du CCAS, les gérants de la Maison Ponzoni et de la Pâtisserie Martin ont remis à Patrice Béot, un des trois représentants de la ligue, deux chèques de

320€ et de 150€, soit une somme total de 470€. Ces actions menées dans le Pays Haut permettent, habituellement, le financement de la recherche à hauteur d'environ 100 000€, mais pour cette année plus que sombre, il a été difficile d'atteindre les 30 000€. Élus, agents du CCAS et commerçants sont déjà prêts à imaginer d'autres formes d'action pour l'année prochaine, en espérant que d'ici là, la situation sanitaire soit enfin loin de nous.

Pour rappel ou information, la Ligue contre le cancer tient une permanence une fois par mois à la salle Accès. N'hésitez pas à consulter le Facebook de la Ville de Villerupt : @villedevillerupt ou son site internet www.mairie-villerupt.fr pour pouvoir suivre cette actualité.

PLAN GRAND FROID : INSCRIVEZ-VOUS !

LE CCAS PRÉVOIT LA TENUE D'UN REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES À SUIVRE EN CAS DE DÉCLENCHEMENT DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE LIÉ AU PLAN GRAND FROID



Personnes adultes handicapées

Personnes de plus de 65 ans

Personnes 60 reconnues inaptes au travail



CCAS DE VILLERUPT : 08 82 89 94 25
du lundi au jeudi 9 h/12 h et 13 h 30/16h30



Vendredi 9 h/12 h et en dehors de ces horaires :
CROIX ROUGE DE VILLERUPT
M. Marc Ravani 06 70 68 56 85

EN CAS D'URGENCE

SI VOUS REMARQUEZ UNE PERSONNE SANS ABRI OU EN DIFFICULTÉ DANS LA RUE
APPELEZ LE 115

TOUTES LES MANIFESTATIONS DE CET AUTOMNE ONT DÛ ÊTRE SOIT AMPUTÉES, SOIT REPORTÉES OU CARRÉMENT ANNULÉES. LES CONDITIONS ACTUELLES NE NOUS PERMETTENT PAS D'AVOIR PLUS DE VISIBILITÉ QUANT À LA REPRISE DE TOUTES CES ACTIVITÉS QU'ELLES SOIENT LUDIQUES, SPORTIVES OU CULTURELLES.

Tout le monde associatif souffre de cette situation et tente de mettre en place des solutions alternatives qui combleront mal les appétences de chacun de pouvoir enfin se retrouver sereinement autour d'un spectacle, un concert, un film ou une rencontre sportive. Aussi, la Ville et le comité des fêtes, à contrecœur, ont dû annuler la Saint

Nicolas, et le village du Père Noël, pour la plus grande tristesse de nos petits villeruptiens. L'annulation de ces évènements a rendu la période, propice aux fêtes, au partage et au rassemblement, bien morose. Espérons que nous puissions rapidement retrouver toutes ces belles manifestations.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

PROGRAMMÉE POUR LE 18 NOVEMBRE DERNIER, CETTE JOURNÉE QUI SE DEVAIT CHARGÉE EN ANIMATION (ET EN ÉMOTION) A DÛ ELLE AUSSI ÊTRE ANNULÉE.

31^e JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT
MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

ENTRÉE LIBRE
TOUTE LA JOURNÉE
OUVERT À TOUS

ANNULÉ

PROGRAMME

- A 10h00** Débat : Le harcèlement scolaire
Mené par la Police Nationale et Mathias MIRANDA
Au Collège T. Monod à Villerupt
- A 14h30** Election du Maire du Conseil Municipal des Enfants
- A 16h00** Spectacle « Le porteur d'eau »
A la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville
- A 18h00** Soirée pyjama
A la Bibliothèque Municipale A. SACCONI

Pôle Citoyenneté, Démocratie participative et Solidarité
MAIRIE DE VILLERUPT
gpoissenot@mairie-villerupt.fr
03.82.89.81.85

Les distances de sécurité et l'ensemble des gestes barrière seront respectés.

Toute une série d'activités était prévue pour ponctuer ce temps fort pour les enfants de la Ville : animations proposées par l'UNICEF, temps d'échange, débats, spectacle et goûter devaient initialement être offerts aux plus jeunes Villeruptiens. C'était également la journée prévue pour que le tout nouveau Conseil Municipal des Enfants, fraîchement élu au mois d'octobre puisse enfin désigner, par un vote majoritaire de l'assemblée constituée, son (ou sa) Maire pour les deux prochaines années. Là encore, le rassemblement de ce nouveau Conseil Municipal des Enfants n'ayant pu se tenir en présentiel, l'élection du Maire n'a pas pu avoir lieu. Du coup c'est toute la mise en place de cette nouvelle équipe d'enfants qui est retardée. Nul doute cependant que dès que nous serons autorisés à nouveau à rassembler plus de 10 personnes, nos jeunes petits élus sauront, par leur enthousiasme, leur engagement et leur envie, rattraper le temps perdu.

Cette journée devait également faire voir le jour à une action nouvelle et originale. Pour cette Journée Internationale des Droits de l'Enfant, nos bibliothécaires avaient préparé, comme chaque, une lecture de conte ouverte et gratuite à tous les enfants en lien, évidemment, avec la thématique du jour. Cependant, cette année, l'idée était de proposer aux enfants de venir en pyjama avec leur doudou pour participer à une "soirée pyjama" et d'écouter une belle histoire autour d'un bon chocolat chaud. Un projet là encore avorté en raison du COVID, mais qu'il faudra rapidement remettre sur pied, dès que la situation le permettra.

BILAN DU FESTIVAL ITALIEN DE VILLERUPT

Le Festival du Film Italien de Villerupt a connu cette année une édition bien spéciale. Une édition qui restera marquée par une véritable volonté de fer, une résilience à toutes épreuves et une belle envie de faire. Malheureusement, le calendrier n'a pas favorisé les possibilités d'épanouissement de cet évènement, puisque la veille de la soirée d'ouverture était annoncée par les autorités gouvernementales l'instauration d'un couvre-feu. Une fois de plus, les organisateurs, les bénévoles se sont adaptés à cette nouvelle contrainte. Résultat : plus de séances le soir. Malgré toutes ces circonstances, une poignée de fidèles ont répondu présents durant la première semaine de ce que devait être cette quinzaine. Mais nouveau coup de théâtre au jeudi soir de la première semaine, la prise de parole du Président de République annonçait un re-confinement afin de pouvoir lutter plus efficacement contre la propagation du virus covid-19. Cette dernière mesure aura raison de toutes les précautions qui avaient été prises jusqu'alors pour protéger le public et le lendemain, contraints et forcés les organisateurs annonçaient la fin de cette 43^e édition si particulière.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES ORGANISATEURS DU FESTIVAL

"Amici carissimi

Suite aux nouvelles mesures annoncées par le président de la République française, le Festival du Film Italien de Villerupt s'est vu contraint de fermer ses portes.

C'est avec le cœur lourd que nous avons pris cette décision à laquelle aucune alternative n'existe.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui sont venues assister aux projections cette année, malgré les conditions contraignantes, remercier notre équipe de bénévoles et de professionnels, les institutionnels et partenaires qui nous soutiennent et les médias qui ont relayé notre actualité.

Organiser cette 43^e édition dans le contexte actuel était

important à nos yeux, un acte militant en faveur d'un monde culturel meurtri. Nous avons été rigoureux quant à la mise en place et au respect des mesures de précaution et de lutte contre la Covid-19 et aucune contamination n'a été détectée sur le festival. Protéger chacun d'entre vous était notre priorité, en plus de vous faire vivre de beaux moments de cinéma.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une 44^e édition que nous espérons plus sereine, dans un contexte sanitaire apaisé.

Prenez soin de vous et n'oubliez pas d'aller au cinéma quand les salles rouvriront, pour aller voir des films italiens... ou pas ! Un abbraccio a tutti"

LA BIBLIOTHÈQUE S'ADAPTE

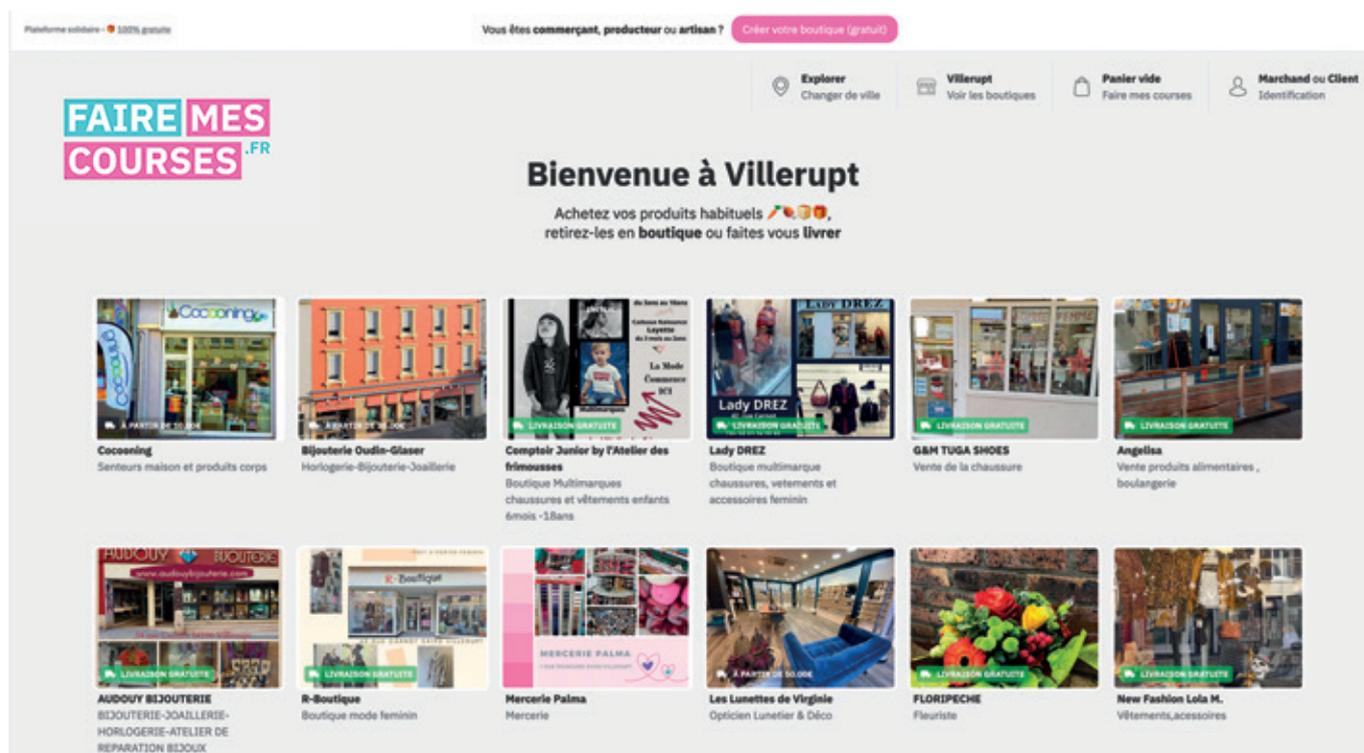


Durant cette nouvelle période de confinement, la bibliothèque municipale a su s'adapter aux contraintes imposées par les mesures sanitaires. Ainsi, fort du succès du "drive-livre" mis en place lors du premier confinement, les bibliothécaires de la Ville ont réitéré cette possibilité de passer, soit par téléphone, soit par le catalogue numérique, pour réserver un ouvrage et le récupérer sur place.

Cette initiative qui fut très appréciée de nos lecteurs les plus assidus, a permis de limiter, comme le préconisait le protocole sanitaire imposé aux lieux recevant du public, les afflux de population afin de préserver au mieux sa santé et sans pour autant la limiter dans ses possibilités multiples de lecture.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

LA DEUXIÈME VAGUE DU VIRUS COVID-19 QUE NOUS SUBISSONS DE PLEIN FOUET MARQUE, UNE FOIS DE PLUS, DANS SA GESTION ET LES MESURES SANITAIRES QUE NOUS IMPOSE LE GOUVERNEMENT, DES DÉSÉQUILIBRES INACCEPTABLES. PLUS QUE DE DÉSÉQUILIBRES NOUS POUVONS RÉELLEMENT PARLER D'INJUSTICE.



C'est en tout cas le sentiment profond et premier qui se dégage, non seulement des acteurs concernés : les commerçants indépendants, spécialisés et de petite structure, mais de façon plus large encore, de la population tout entière. Car oui, la population tient à conserver son tissu commercial de proximité. Le salon de coiffure, la bijouterie, les magasins de chaussures et de vêtements, l'institut de beauté, la librairie et bien d'autres encore, qualifiés par nos dirigeants de "commerces non essentiels" qui sont, par ces nouvelles contraintes, au bord de l'étouffement économique, demeurent sur nos territoires le terreau de nos liens sociaux, de nos rapports humains et, pour certains d'entre nous, de toute notre interaction quotidienne.

Nous ne pouvons nous résoudre à voir mourir à petit feu toute cette filière qui bien plus qu'animer un centre-ville donne du sens à notre structure urbaine et à sa population.

C'est pourquoi, un système de "click & collect" a été mis en place par nos commerçants locaux que vous pouvez

encore retrouver sur la plateforme : fairemescourses.fr en y tapant le code postal de Villerupt (54190).

En favorisant cette démarche, vous soutenez vos commerçants en leur permettant (en toute sécurité) de continuer à travailler. Les supermarchés, les grandes surfaces et autres grands groupes de livraisons à domicile, arriveront toujours, par leurs exonérations fiscales, leurs optimisations et leurs délocalisations (qui bien souvent les dispensent de toute taxation par l'Etat français), à tirer leur épingle du jeu et profiter de cette situation de quasi-monopole.

La démarche proposée par les commerçants de Villerupt est une démarche citoyenne et responsable. C'est une façon pour eux d'entrer en résilience dans ce contexte anxiogène et qui risque, hélas, de perdurer encore un temps certain. Ensemble soutenons notre commerce de proximité. Ensemble utilisons le site : fairemescourses.fr



LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DE L'UCAV

L'UCAV A REFAIT TOUTE SA VITRINE... MAIS PAS QUE !

“L'UNION DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS DE VILLERUPT” A CHANGÉ DE NOM. DÉSORMAIS, C'EST “EN VILLE, LES COMMERÇANTS DE VILLERUPT”. “EN VILLE” : COMME “ENSeigne de VILLERupt” EXPLIQUE ALORS VIRGINIE WITTISCHE PÉTILLANTE ET SOURIANTE OPTICIENNE DE VILLERUPT AUX COMMANDES DE SA BOUTIQUE “LES LUNETTES DE VIRGINIE” DEPUIS PLUS DE 15 ANS.

Des commandes, elle en a pris d'autres depuis le 9 octobre dernier. À la suite de la démission de Matthieu Ciancanelli, elle est devenue la nouvelle présidente de cette belle et traditionnelle association villeruptienne qui affiche au compteur plus de 100 ans d'existence. En prenant la tête de cette véritable institution locale, M^{me} la Présidente n'a qu'une idée en tête : fédérer et moderniser. 15 jours seulement après son élection elle avait déjà réussi à agréger autour de son projet plus de 30 commerçants de Villerupt. “Et ce n'est qu'un début” certifie Virginie, persuadée de l'intérêt vital et unificateur que peut porter cette association. Un projet cohérent, simple et pragmatique qui repose avant tout sur la redynamisation du centre-ville de Villerupt avec des actions et des événements qui, modulables selon la situation sanitaire, s'articuleront sur les grands moments du calendrier (entre 6 et 10 sur toute l'année selon les appétences, les choix et les dispositions de chaque participant).

A peine trois de mois de fonction et déjà trois actions menées avec brio et panache :

- Participation à octobre rose,
- Mise en place dès le début du confinement d'un klik&collect par le site “fairemescourses.fr”,
- Création d'un jeu concours pour choisir la plus belle vitrine de Noël avec un gagnant qui a eu la chance de se voir offrir un chèque de 500 €.

Et là aussi ce n'est qu'un début. Des idées comme celles-là, Virginie et sa nouvelle équipe en fourmillent... Le planning

2021 est d'ailleurs déjà bien rempli, avec toujours cette alternative désormais, hélas, incontournable, avec ou sans COVID.

D'où la nécessité absolue de se moderniser, de s'adapter et de pouvoir être rapidement réactif.

“La numérisation est aujourd'hui incontournable, ça nos commerçants l'ont bien compris et on travaille main dans la main avec la Ville, l'intercommunalité et la Chambre de Commerce et d'Industrie à mettre en place des formations et des outils innovants et accessibles à notre clientèle” précise Virginie.

L'autre idée est d'attirer sur notre territoire de nouveaux commerçants. Des commerçants qui viendraient dans une démarche de qualité compléter l'offre déjà existante sur la Ville. “Il faut privilégier les circuits courts, le commerce local et les petits producteurs et artisans. Notre clientèle est en demande sur ce sujet. Elle est véritablement en attente par rapport à ces envies qui se démocratisent d'ailleurs de plus en plus et qui deviendront, nous l'espérons tous, bientôt la norme !”

Avec de telles idées, une telle énergie et une telle envie pour développer tout un territoire, nul doute que Virginie saura relever le défi.

Souhaitons-lui bonne chance à elle et à toute son équipe pour que tous ces beaux projets se réalisent rapidement et sereinement.

En attendant tous sur le site www.fairemescourses.fr pour soutenir notre tissu économique et commercial local !

GROUPE

“DIVERSITÉ ET MODERNITÉ POUR VILLERUPT”

Légitimé également par la justice !

En effet, après de longs mois d'attente, **mais pas d'inertie**, la décision de justice a été prise par le tribunal administratif. La liste “Diversité et Modernité pour Villerupt”, conduite par Pierrick SPIZAK et plébiscitée par les électeurs pour diriger la municipalité, est officiellement reconnue légitime pour œuvrer dans l'intérêt des villeruptiennes et villeruptiens, preuve qu'aucune irrégularité commise par la liste Diversité et Modernité pour Villerupt ne fut commise durant la campagne électorale.

À l'heure de l'écriture de cette expression politique, le couple Guillotin a encore le pouvoir de faire appel de cette décision... S'entêteront-ils au risque d'un 2ème rejet ?

Ou opteront-ils pour la voie de la sagesse ?

Vont-ils enfin proposer des projets constructifs de « nouveau » ? Quand ?

Ou continueront-ils leurs obstructions injustifiées et haineuses, et leurs attaques stériles ?

Mme la Sénatrice, dans le respect de la loi de non-cumul de mandats, peine-t-elle à renoncer à son siège indemnisé au Conseil Régional, pour se dévouer à sa ville en qualité de Conseillère Municipale ?

Elle qui déclarait alors “c'est au service de la ville et de ses concitoyens que je veux pleinement me consacrer”, fera-t-elle le même choix qu'en 2017 ? Préférer son indemnité pécuniaire à sa “consécration” pour Villerupt ?

Profitant du recours de leur liste électorale avec effet suspensif, Mme la Sénatrice n'a pas eu jusque maintenant à faire un choix entre ses différentes fonctions. Et si sa liste fait appel, l'instruction durera encore plusieurs mois et elle bénéficiera d'un temps de réflexion prolongé... et lucratif !

Malgré les différents échecs, électoraux ou juridiques, manifestement l'équipe du “nouveau” n'accepte pas les défaites ! Cela ne vous rappelle-t-il pas quelqu'un outre-atlantique ? Qui s'obstine encore après le rejet par la cour suprême à attaquer le processus démocratique.

Nous abordons la nouvelle année avec sérénité et motivation. Prêts à continuer à œuvrer pour Villerupt, dans la continuité de notre programme électoral déjà bien entamé. Et tous les membres de Diversité et Modernité pour Villerupt vous souhaitent à toutes et à tous une année 2021 riche en partages, sorties culturelles, petits bonheurs quotidiens, mais aussi et surtout, une bonne santé !!!

GROUPE

“LE RENOUVEAU, C'EST MAINTENANT !”

Chères Villeruptiennes, chers Villeruptiens,

A l'aube de cette nouvelle année, en espérant vivement qu'elle soit beaucoup plus sereine que la précédente, nous vous présentons nos meilleurs voeux de santé, de bonheur et de réussite tant personnelle que professionnelle.

-> Notre recours

Le Tribunal Administratif de Nancy, dans son jugement du 8 décembre dernier, confirme les irrégularités électorales et vaut donc reconnaissance du bien-fondé du recours porté.

Sur quoi portaient ces irrégularités, ces tricheries :

- Des affiches apposées en dehors des emplacements prévus par la loi
- Mais surtout l'usage des moyens de la ville par le maire de Villerupt, conseiller départemental et vice-président de la CCPHVA de l'époque, A. Casoni.

Les faits sont avérés mais les juges ont considéré que ces actes n'ont pas constitué une manœuvre à altérer le scrutin. En clair, le TA n'annule pas l'élection et cela pour seulement 27 voix de différence sur les 2073 exprimées. Comme chaque décision de justice en droit électoral, **un appel en Conseil d'État reste possible. Au moment de la rédaction de cet article, la décision n'est pas encore arrêtée.** En attendant la fin du déroulement judiciaire, nous siégeons dans le groupe minoritaire en étant exigeants et constructifs.

-> “L'IGLOO” nouveau nom du Pôle Culturel, la dernière pépite du couple “Casoni- Spizak”. Scandaleux !

Lors du mandat précédent, la majorité Villeruptienne s'est engagée à réaliser un projet de réseau de chaleur qui devait être relié au Pôle Culturel. Projet abandonné ou en retard ?

Le fait est : qu'à ce jour, il n'y a pas de chauffage, ni de place pour une chaudière dans le bâtiment !!!

- L'installation d'une **chaudière provisoire -en extérieur-** est devenue **nécessaire** pour poursuivre les travaux : coût de l'étude de faisabilité : 3 890 € HT, coût des réseaux enterrés 50 399,53 € HT et location pour 6 mois : 40 839,96 € HT soit un total de **95 129,49 € HT !**

- L'installation d'une **chaudière définitive** à l'extérieur du bâtiment nécessitera du temps du fait d'un permis de construire et d'études plus avancées.

Gageons qu'ils auront au moins choisi de mettre des panneaux photovoltaïques sur le toit de ce Pôle ! Mais au fait, **qui paie** le surcoût de cette bourde : **vous, nous...**

-> La souveraineté de RIV54...

Ces derniers, ne pouvant rivaliser avec la fibre optique, **demandent seulement maintenant une étude pour modifier leur technologie obsolète** en réseau optique. Notre maire, pendant ce temps, tente de se rapprocher de la Société “Orange” pour une éventuelle collaboration !

Tout cela alors que la région Grand Est propose de reprendre le réseau Riv54 en même temps que de poser la fibre. À n'y rien comprendre !

“Smart City” à Micheville pourrait être un beau projet mais on ne doit pas abandonner le cœur de Villerupt et ses habitants pour autant! Que de temps de perdu !

“Le Renouveau, c'est maintenant !”

Judicaële Bodet, Frédéric De Bernardinis,
Véronique Guillotin, **Bruno Guillotin**, Daniel Onyszczyk,
Maude Quinet et Valère Salvestrini.



Une carte, un vœu, un inconnu.



★ Cette année la Ville de Villerupt vous propose de participer à l'opération : **Une carte, un vœu, un inconnu.**

— Déposez votre carte, **JUSQU'AU 24 JANVIER 2021**, dans une urne de la Ville prévue pour cette opération (Mairie, Bibliothèque ou espace Jeunesse)

— Les services de la Ville se chargeront de les expédier à d'autres Villeruptiens que vous ne connaissez pas forcément et dont vous ignorerez l'identité.

L'idée est simple :

— Découpez la carte de vœux ci-dessous, écrivez un petit mot plein de gentillesse de bienveillance et de souhaits pour l'année 2021.

Pourquoi écrire quelque chose à quelqu'un que je ne connais pas et que je ne verrai peut-être jamais ?

Tout simplement par altruisme.

Pour renforcer nos liens sociaux et s'ouvrir aux autres.

Tous les autres.

Ceux de mon immeuble, de ma rue, de mon quartier, de ma Ville.

Pour que cette année 2021 nous soit à tous plus douce et plus agréable.

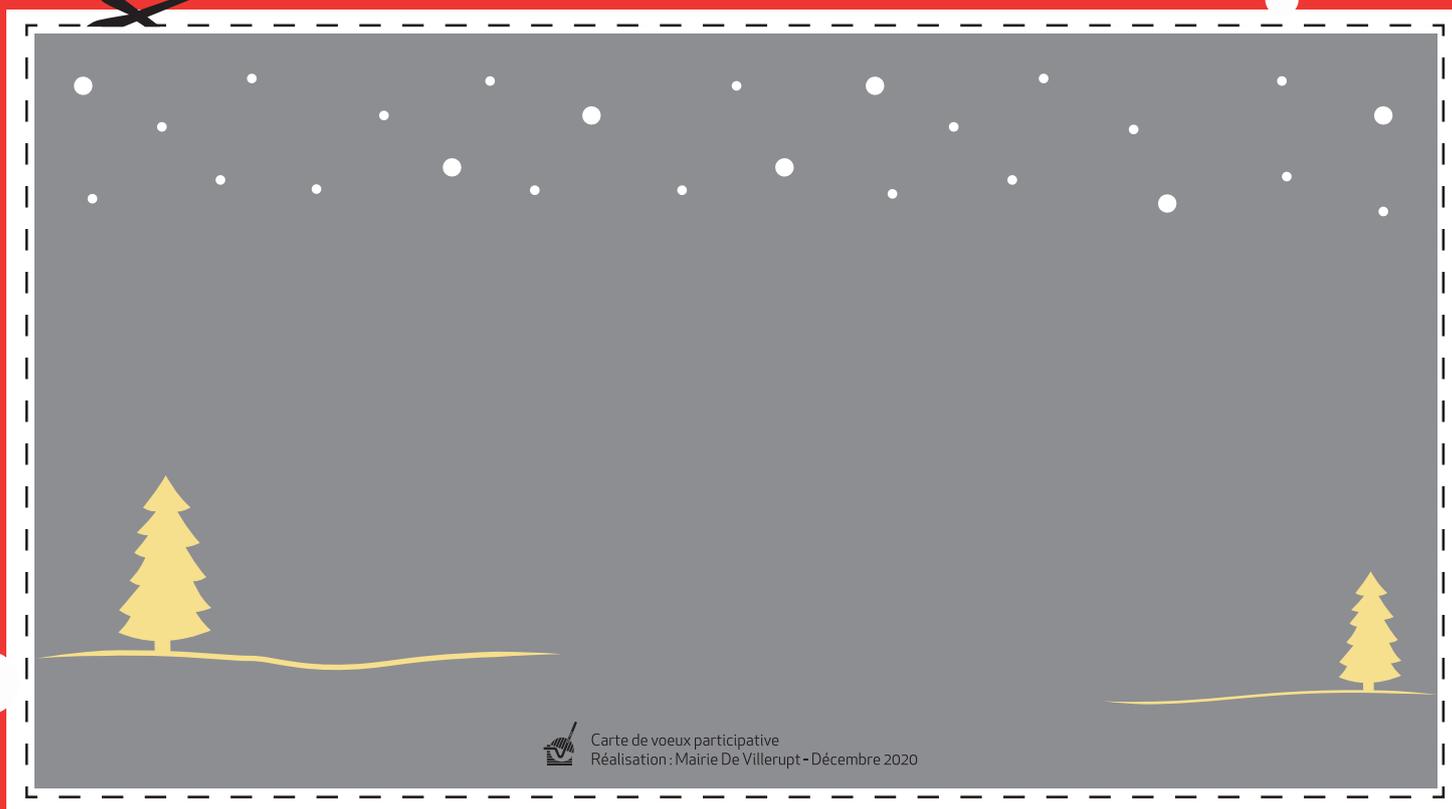
Pour que cette année 2021 nous permette enfin de nous retrouver et de nous redécouvrir.

Pour que cette année 2021 soit tellement plus belle, plus intense, plus généreuse, plus créative.



PARTICIPEZ A

Une carte, un vœu, un inconnu.



Carte de vœux participative
Réalisation : Mairie De Villerupt - Décembre 2020

Une carte, un vœu, un inconnu.

